CHECKLIST

Quand l'enduit intérieur est-il prêt à être peint ?

Buildwise

Embuild
NAVAP-UNEP

Quand l'enduit intérieur est-il prêt à être peint ?

Avant que le peintre puisse sortir ses pinceaux et commencer à mettre en couleur, vos travaux d'enduisage seront d'abord analysés. **La réception de l'enduit** s'effectue sous la responsabilité du donneur d'ordre avec qui vous avez conclu vos exigences contractuelles. Celle-ci porte sur le contrôle de l'aspect et du niveau de qualité des finitions lisses, mais aussi sur les caractéristiques géométriques.

Les essais relatifs à **l'adhérence** doivent uniquement être réalisés en cas de doute avéré ou s'ils ont été prescrits. (voir § 7.4 de la Note d'information 284).

La mention « prêt à peindre » **ne constitue pas une définition univoque** et ne signifie pas que le peintre peut immédiatement se mettre à l'œuvre en apposant une première couche de peinture sur l'enduit qui a été réceptionné. Après réception de l'enduit, votre client doit en effet respecter un certain **délai d'attente**. De plus, une série de **travaux préparatoires** sont nécessaires avant d'entamer les travaux de peinture.

Autrement dit, le terme « prêt à peindre » ne renseigne en rien sur le degré de finition du parachèvement ultérieur. C'est pourquoi nous vous déconseillons d'utiliser ce terme dans des documents contractuels.
L'architecte ou le maître d'ouvrage doit toutefois mentionner dans le cahier des charges les **tolérances en matière de planéité** et le **degré de finition** (normal ou spécial) auxquels il s'attend pour les enduits intérieurs.

Étant donné que certains types de peintures requièrent un support de qualité supérieure, le donneur d'ordre doit clairement préciser au préalable si des exigences plus contraignantes sont d'application pour le **degré d'exécution des travaux de peinture.** Retrouvez davantage d'informations à ce sujet dans la **NIT-recap 14** et **la Note d'information technique 249.**

Si l'enduit est destiné à être carrelé, vous devez alors connaître **la classe souhaitée** de l'enduit à carreler (S1.1 ou S1.2, voir tableau 11 de la Note d'information technique 227). Cette classe a en effet une influence sur les écarts géométriques admissibles (voir § 7.3 de la Note d'information technique 284). Cette checklist ne concerne pas les enduits à carreler.

Nous avons dressé cette **checklist** pratique afin que vous puissiez vous assurer que votre enduit soit prêt à être réceptionné. Vous n'omettrez ainsi aucune étape et pourrez garantir la qualité de votre travail.

Notre checklist se subdivise en **cinq parties** :

1. Comment effectuer un contrôle visuel ?
2. Contrôle de l'aspect
3. Contrôle de la qualité des finitions lisses
4. Contrôle des caractéristiques géométriques
5. Délai pour les finitions ultérieures

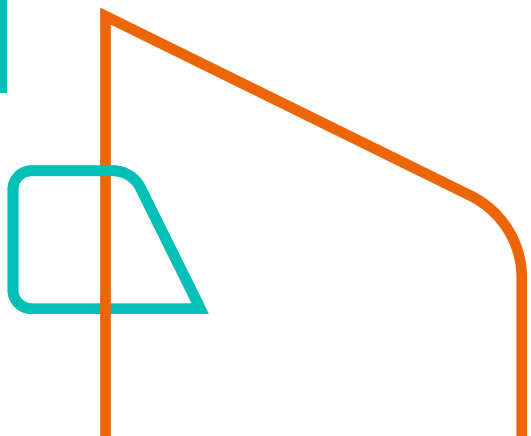

Buildwise

Sommaire

1. Comment effectuer un contrôle visuel ? 1

2. Analyse de l'aspect 3

3. Analyse de la qualité des finitions lisses 5

4. Analyse des caractéristiques géométriques 7

5. Délai pour les finitions ultérieures 10

Buildwise

PARTIE 1

Comment effectuer un contrôle visuel ?

PARTIE 1:

Comment effectuer un contrôle visuel ?

☐ Vous avez examiné votre enduit dans de bonnes conditions ?

Vous devez procéder à un contrôle visuel de votre enduit **avant toute finition ultérieure**.
Il convient d'effectuer le contrôle :

- sous un éclairage naturel ;
- à l'œil nu ;
- à une distance de deux mètres ;
- perpendiculairement à la surface.

Ce contrôle **ne peut se faire sous éclairage rasant ou à contre-jour**.

PARTIE 2

Analyse de l’aspect

PARTIE 2:

Analyse de l’aspect

☐ Les différences de couleur sur l’enduit sont-elles acceptables ?

Les différences de couleur sur une surface enduite sont parfaitement admissibles si elles résultent :

- de conditions de séchage et de durcissement défavorables ;
- de l’absorption partielle du support ;
- de différences de couleur au niveau du support.

De telles différences n’ont en effet aucune influence particulière sur les enduits destinés à être parachevés ultérieurement (tels que les enduits à base de plâtre).

PARTIE 3

Analyse de la qualité des finitions lisses

DEEL 3:

Analyse de la qualité des finitions lisses

La finition lisse de l'enduit présente quatre niveaux de qualité : de Q1 à Q4 (voir tableau).

Niveaux de qualité des finitions lisses selon la norme NBN EN 13914-2 [B24]		Défauts de surface admis(1) (contrôle visuel(2))	
Niveau (3)	Mise en œuvre lisse	Irrégularités(4)	Ondulations
Q1	Aucune exigence	4 / 4 m^2	2 / 2 m
Q2	Support d'un papier peint texturé, d'un revêtement mural texturé ou d'une peinture texturée		
Q3	Support d'une peinture mate(5), d'un papier peint lisse ou d'un revêtement mural lisse		
Q4	Support d'une peinture semi-brillante (satinée) et/ou d'un éclairage rasant(6)	2 / 4 m^2	

(1) La surface ne peut présenter de trous ou de rayures localisés d'une profondeur supérieure à 1 mm, d'autres défauts de surface systématiques, ou de fissures de retrait dû au séchage de l'enduit proprement dit. Le faïençage est quant à lui admissible.

(2) On vérifie le niveau de qualité en faisant glisser de manière fictive un cadre de deux mètres de côté.

(3) Pas de distinction qualitative entre Q1, Q2 et Q3. Sauf spécification contraire, Q1 est supposé s'appliquer. Les enduits lisses (niveaux de qualité Q1 à Q4) requièrent systématiquement des opérations de préparation nécessaires pour certaines finitions (pas par le plafonneur) (voir chapitre 5 de la NIT 249 pour les peintures).

(4) Irrégularités : zones locales irrégulièrement polies de 0,5 dm^2 maximum, coups de plâtresse ou présence de grains de sable.

(5) Certaines peintures mates nécessitent un niveau de qualité Q4 à préciser au plafonneur par le donneur d'ordre.

(6) Des exigences supplémentaires peuvent être spécifiées pour l'utilisation de peintures brillantes.

Le niveau de qualité souhaité par votre donneur d'ordre est normalement établi dans les modalités du contrat. Dans le cas contraire, il faut considérer le niveau de qualité Q1.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, seul le niveau Q4 requiert un travail plus méticuleux et soigneux. Les trois autres niveaux Q1, Q2 et Q3 n'ont quant eux pas de distinction qualitative particulière.

☐ **Les irrégularités présentes au niveau des finitions lisses sont admissibles par rapport au niveau de qualité convenu ?**

PARTIE 4

Analyse des caractéristiques géométriques

PARTIE 4:

Analyse des caractéristiques géométriques

Il existe deux classes de tolérance lorsqu'il est question de contrôler les caractéristiques géométriques de l'enduit : la tolérance **normale** (standard) et la tolérance **spéciale**.

En principe, la tolérance normale concerne les enduits de plâtre lisses comportant maximum quatre irrégularités par 4 m2 de surface et deux ondulations par longueur de 2 m (niveau de qualité Q1, Q2 ou Q3).

La tolérance spéciale concerne les enduits de plâtre lisses comportant maximum deux irrégularités par 4 m2 et deux ondulations par longueur de 2 m (niveau de qualité Q4).

Les écarts admissibles de l'enduit fini varient selon la classe de **tolérance** choisie (voir tableau ci-dessous).

Écart maximal admis sur … / Objet		Enduit intérieur (1)	
		Classes de tolérances géométriques	Écart maximal
la planéité globale sous la règle de 2 m		normale	± 5 mm
		spéciale	± 3 mm
la planéité locale sous la règle de 0,2 m (2)		normale	± 2 mm
		spéciale	± 1,5 mm
l'aplomb (verticalité)	sur une hauteur 'h'	normale	± 1/8 $\sqrt[3]{(h)}$ [cm]
		spéciale	± 1/12 $\sqrt[3]{(h)}$ [cm]
	sur une hauteur d'étage (250 cm)	normale	± 8 mm
		spéciale	± 5 mm
l'horizontalité; écart pour la distance d entre deux points d'une ligne (en cm))		normale et spéciale	± 1/8
la rectitude des lignes/ arêtes (pour une longueur de 2 m)		normale	± 5 mm
		spéciale	± 3 mm

(1) La classe de tolérance géométrique à respecter fait l'objet d'une convention entre parties. La classe normale est celle par défaut.

(2) ± 1 mm pour les parois en blocs de plâtre et pour l'enduit y appliqué

La classe de tolérance géométrique dont vous devez tenir compte est mentionnée expressément dans le contrat conclu avec votre donneur d'ordre. La classe normale représente la classe de tolérance standard.

En savoir plus sur le contrôle des tolérances ?

Consultez ces sources d'informations pratiques :

- Instruments de mesure
- Méthodes de mesure
- Vidéos : comment mesurer ?

☐ **La géométrie de l'enduit fini respecte les tolérances ?**

PARTIE 5

Délai pour les finitions ultérieures

PARTIE 5:

Délai pour les finitions ultérieures

Le tableau ci-dessous indique le temps d'attente que votre client doit idéalement respecter après l'enduisage et avant d'entamer les finitions ultérieures.

☐ **Le temps d'attente a été respecté ?**

Système d'enduit (1)(2)		Taux d'humidité d'équilibre (en %masse) dans un climat intérieur normal	Temps d'attente minimaux indicatifs pour la finition ultérieure en conditions de séchage favorables (3)
Type d'enduit	Épaisseur		
À base de plâtre	10 mm	< 1 %	20-24 jours (4)
À base d'argile	10 mm	< 1,5 %	7-10 jours
À base de ciment	10 mm	< 1,5 %	10-14 jours (4)
À base de chaux ayant des propriétés hydrauliques	10 mm	< 1,2 %	10-14 jours (4)
Organique	3 mm	< 0,5	3-5 jours

(1) Toujours consulter la fiche technique du fabricant des enduits industriels.

(2) Les enduits à la chaux aérienne (voir (4) ci-dessous) ne sont en général pas destinés à recevoir un parachèvement ultérieur.

(3) En conditions de séchage défavorables (peu de ventilation, haute humidité relative, basse température (période hivernale), etc.) ou pour un bâtiment où l'humidité de construction est encore fortement présente dans la masse des ouvrages, le temps d'attente sera plus long.

(4) À l'exception des combinaisons de liants contenant de la chaux aérienne pour lesquels le temps peut être plus long. En cas de présence de chaux aérienne dans un enduit destiné à être parachevé, le parachèvement peut exiger que la carbonatation de la chaux doive s'être produite sur une épaisseur suffisante. L'alcalinité est mesurable à l'aide de bandelettes indicatrices de ph.

En savoir plus sur les travaux de plafonnage ?

Téléchargez les documents ci-dessous :

- Note d'information technique 284 'Les enduits intérieurs
- Tableau reprenant les tolérances pour les travaux d'enduisage intérieur (PDF)

Buildwise est là pour vous

La mission de Buildwise est d'aider et de motiver les entrepreneurs et autres professionnels de la construction à surmonter les défis technologiques, économiques et écologiques du secteur de la construction. Comment ? Non seulement nous menons des études et diffusons nos connaissances, mais nous vous apportons surtout un soutien pratique non négligeable.

Nous offrons un coup de main pour vous permettre de mieux gérer certaines tâches administratives, et vous prodiguons aussi des conseils sur des problématiques techniques propres à la construction. De cette manière, nous tâchons de répondre aux nombreuses questions auxquels vous êtes susceptibles de faire face au quotidien. Notre priorité ? Vous conseiller et vous accompagner, vous former et mener des recherches et des projets d'innovation en phase avec vos besoins d'aujourd'hui et de demain!

Besoin d'un avis technique ?

Appelez-nous au **02 716 42 11**
ou contactez-nous via **notre site web**.

buildwise.be

Buildwise